

Compte-rendu de réunion

Service HABITAT VIE DES QUARTIERS

Le **6 juillet 2009**

CONSEIL DE QUARTIER MO

Rédacteur : **Jacques SCHALLER**

Réunion du : **3/07/09**

Tel : 03 81 99 23 59
Fax : 03 81 99 22 64
jschaller@montbeliard.com
mairie.hexagones@montbeliard.com

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :

Objet : Conseil de quartier

Étaient présents

Diffusion

Les présents, excusés, absents

Excusés

Mme Szymanski, M.Pretre, M.Gallat, M.Ferrand,
M.Layafi, M.Pigache, M.Bouclet, Mme Robert,
Mlle Traptic

Mme Lehingue accueille, remercie les participants et fait excuser 9 Conseillers. Mme Lehingue évoque le changement de date de la séance plénière et les circonstances qui ont prévalu à cette modification puis propose de passer à l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la précédente séance plénière est adopté à l'unanimité.

En ce qui concerne l'état des travaux du bureau, Mme Lehingue rappelle, en préambule, quels en sont ses objectifs :

- l'information
- la régulation
- la décision

Des réflexions émises par les commissions où s'échangent des informations et d'où émanent des demandes, lesquelles doivent transiter par l'élue référente pour transmission à M.Schaller qui se charge de les diriger vers les élus et les services concernés, le travail réalisé est ensuite synthétisé par le bureau afin de prendre des décisions.

A cet égard, a été acté le fait que les personnes démissionnaires ne sont pas remplacées.

Le Bureau fonctionne ainsi comme une commission de pilotage qui devra examiner les fiches projets remises aux commissions lesquelles ont pour fonction et destination la formalisation d'idées à soumettre à la municipalité.

Mme Lehingue évoque les modules de formation qui ont été proposés aux membres des Bureaux des Conseils de Quartiers notamment le 13 juin dernier où ont été présentées les activités des services « Finances » et « Administration Générale » de la Ville de Montbéliard. Pour la quinzaine de Conseillers de Quartiers volontaires, deux sessions de formation ont été proposées le 20 juin et le 4 juillet sur la thématique de la prise de parole et la conduite de réunion.

A cet égard, M.Benammar se propose de diffuser les documents d'accompagnement de ces séances.

M.Sekri intervient afin de préciser que d'autres actions sont prévues. Des contacts sont en cours avec des organismes spécialisés et dès la rentrée un planning sera établi où figureront les présentations des services de la Ville de Montbéliard afin d'approfondir la connaissance de la collectivité.

Mme Lehingue invite les référents des commissions à présenter leurs travaux.

Au nom des commissions 1 et 2 Mme Charriau et M.Schindler font part de l'audition de Mme Conat, adjoint au maire chargée de la vie scolaire et universitaire, qui a précisé les compétences de l'Education Nationale et celles de la Ville de Montbéliard en matière d'enseignement primaire qui regroupe 2500 élèves dont 486 sur les secteurs Chiffogne-Citadelle et l'organisation du soutien scolaire. D'autres rencontres sont prévues notamment avec M.Manière, adjoint au maire chargé de la vie sportive.

M.Moreau fait part de ses interrogations quant aux incidences scolaires de la réalisation du quartier du Mont Chevis (1 et 2) en termes de créations de postes d'enseignants et d'ouvertures de classes.

Mme Lehingue remarque qu'en cas d'accroissement de la population scolaire des ouvertures se feront et Mme Chenus-Marthey évoque la situation de l'école de la Citadelle où le nombre de 130 élèves doit être atteint faute de quoi une classe serait fermée.

Pour la commission 3, M.Tirelli évoque l'audition de M.Besonhé, conseiller municipal, qui a exposé les projets d'aménagements urbains du secteur. Le 10 septembre prochain, la commission se penchera sur le programme du Mont Chevis, les conditions de circulation rue Saint Georges (Poste Centrale), rue Joseph Rossel et le stationnement sur le parking Lizaine.

M.Moreau intervient afin d'être informé sur la parcelle rue des Chars anciennement occupée par les établissements Flubacker et les travaux engagés par la société JB Delfosse spécialisée en installation de portes et fenêtres. Par ailleurs, M.Moreau s'enquiert de la vente de la ferme Breuillot à M.Sittre dont le projet de création de gîte (chambres d'hôtes) et d'un musée scolaire ont fait l'objet d'un article de presse.

[-information du service Urbanisme : une transaction immobilière est intervenue entre la société Flubacker et M.J.B. Delfosse de Lougres, suivie de travaux de réhabilitation, de création d'un atelier professionnel, de construction d'un garage et d'extension d'un bâtiment existant qui ont fait l'objet d'un permis de construire (2/02/2009). Le dossier est consultable au service.

En ce qui concerne la réhabilitation des bâtiments de M.Breuillot, objets d'une transaction entre celui-ci et M.Sittre, le dossier technique est en cours d'instruction au service Urbanisme et ne pourra être consultable qu'au terme de la procédure administrative].

M.Munneret, pour la commission 4, rapporte la rencontre avec M.Besonhé en réponse à un questionnaire préparé en amont, sur la piétonisation du haut de la ville, les zones cyclables, le

devenir du secteur des Blancheries avec la création d'un parking en silo de 400 places, un hôtel et des logements sociaux.

La commission a réfléchi sur la réalisation d'un itinéraire attractif, cyclable et piétonnier, de découverte du milieu urbain partant du château jusqu'au parcours vita du Mont Chevis en passant par des sites paysagers pittoresques (chemin des Amoureux, Chemin des Chèvres) avec des haltes, éventuellement au gîte de M.Sittre.

La commission a posé un diagnostic sur la desserte du transport Buxi où existent des zones blanches sans passage comme par exemple le secteur de la rue des Vignes en souhaitant y voir installés des arrêts.

Enfin, troisième sujet d'étude de la commission, la création de bornes WIFI proposée par M.Benammar, sur le chemin urbain et dans le secteur de la Chiffogne près de la pharmacie de la rue du Mont Chevis et près du stade du boulevard du 21^{ème} Régiment de Chasseurs.

En complément, Mme Lehingue souligne l'intérêt du chemin de découverte urbain qui permettrait de faire venir des habitants du centre ville afin de faire connaître les sites pittoresques avec un intérêt architectural et paysager comme la Citadelle et le parc Ribot.

Soulignant la qualité des trois pistes de réflexions et de propositions, M.Sekri invite la commission à formaliser celles-ci sur des fiches projets en donnant des délais de réalisation en ayant soin de prendre l'attache des services municipaux concernés.

Reprenant les formulations précédentes, M.Besonhé souligne l'intérêt du circuit urbain de découverte à l'instar du circuit Schikardt qui pourrait être créé par les Conseillers et destiné à un tourisme cycliste.

Mme Lehingue complète en invitant les Conseillers à se rapprocher d'autres commissions afin d'envisager des animations qui permettraient de faire venir des habitants du centre ville.

Sur la thématique cycliste, M.Moreau s'enquiert des modalités pratiques de rejoindre « *la superbe Vélo-Route* » et propose d'intégrer le circuit de découverte urbain dans l'itinéraire de la Vélo-Route.

Mme Ravey, en réponse à Mme Vialle concernant l'accessibilité aux handicapés et aux poussettes d'enfants sur des cheminements existants, rappelle les normes strictes (pentes de 5%) en évoquant leur application à d'autres utilisateurs (assistantes maternelles et parents avec poussettes et landaus) en évoquant les promenades sur l'itinéraire de découverte jusqu'au parcours vita du Bois Bourgeois. Mme Vialle rappelle la difficulté de la traversée du Faubourg de Besançon au droit du garage de la Croisée où le défaut de passage bateau sur le trottoir côté impair pénalise les parents d'élèves avec des poussettes. Dans le même esprit d'amélioration des conditions de circulation, Mme Kilg décrit les difficultés des personnes en fauteuil roulant à se déplacer dans le secteur de la Place Denfert jusqu'au Café de la Paix. A cet égard, Mme Ravey rappelle les obligations de la Loi sur l'accessibilité qui doit entrer en vigueur en 2015 après la phase de diagnostic en cours.

M.Tirelli appelle de ses vœux au remplissage des fiches projets, traces écrites des réflexions dont Mme Lehingue souligne la qualité et la destination et que renforce M.Sekri en évoquant le caractère pratique du support et en invitant les porteurs de projets à se rapprocher des services pour un accompagnement, un échéancier et un délai de réalisation.

Mme Jartoux pour la commission 5 rapporte l'audition de Mme Grau du CCAS qui a présenté les missions du service en faveur des personnes âgées notamment dans le domaine de l'animation gérontologique comme l'organisation des thés dansants (qui resteront gratuits, Mme Chenus-Marthey) et le rôle du réseau de solidarité. A cet égard, la commission s'est interrogée sur l'accroissement du

nombre de bénévoles et sur le recensement des personnes isolées en proposant des actions de médiatisation soit sur un stand d'information ou par le biais du magazine municipal.

Mme Lehingue souligne l'aspect intergénérationnel de l'opération « bénévolant » qui par le biais de conventions avec des jeunes de 18 à 30 ans leur permettraient de faire du bénévolat humanitaire en échange du financement du permis de conduire.

Aussi, M.Sekri s'enquiert-il de l'état d'avancement de cette idée et Mme Rose rappelant la méconnaissance du dispositif « Réseau de solidarité » inscrit sa connaissance comme un objectif en direction du grand public.

M.Sekri propose que cet objectif soit l'objet d'une fiche projet destinée à faire connaître le Réseau de solidarité et ainsi susciter un accroissement des bénévoles au nombre des moyens à mettre en œuvre que ce soit en termes de communication ou sous d'autres formes.

Pour Mme Lehingue, les formes à disposition sont le site Internet, les mairies annexes, les boîtes à lettres dédiées aux Conseils de Quartiers qui ne sont pas utilisées et M.Tirelli suggère le support du magazine municipal. M.Sekri propose que les dates des commissions et des séances du bureau soient communiquées au service Communication afin d'être mentionnées dans le magazine. (bureau 24/09 à 19h30).

L'association Féminin Pluriel déplore que le Conseil de Quartier ne soit pas connu des habitants. M.Sekri propose que les Conseillers aillent au devant des habitants afin d'être des relais et que chaque Conseiller invite une ou deux personnes aux séances plénières afin de faire connaître cette instance qui se doit de proposer des idées à réaliser qui seront médiatisées et ainsi assurer la reconnaissance du Conseil de Quartier.

Mme Vialle rapporte que la population confond « réunion de quartier » et « conseil de quartier » en marquant son intérêt pour les problèmes du quotidien et de proximité immédiate.

M.Sekri précise que les « réunions de quartier » sont organisées par le maire et à la question de M. Munneret sur d'éventuelles invitations des Conseillers à celles-ci, M.Sekri en confirme le principe.

M.Benammar propose de confectionner des flyers destinés à la distribution afin de mieux faire connaître le Conseil de Quartier.

M.Sekri rappelle qu'en matière de communication, il existe un groupe Communication composé de trois référents des Conseils de Quartiers (M.Tirelli pour CQ MO) et de la chargée de communication qui travaille sur la question et que toutes les idées doivent être transmises à M.Tirelli qui les transmet au groupe de travail pour examen et validation par le Conseil de Quartier en séance plénière.

Mme Lehingue conclut les débats en remerciant les membres des commissions pour leur motivation, leur investissement dans cet exercice qu'est la démocratie participative en bonne voie dans le quartier Montbéliard Ouest et lève la séance à 21 heures.